

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

Les ANNONCES
se traitent de gré à gré.



POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ETRANGER
Un an. . . 12 fr.

BONIMENT



S'il n'est pas facile d'établir en France l'usage régulier et paisible de la liberté, — il est non moins malaisé, paraît-il, d'y parler net et franc, de façon à bien faire comprendre ce que l'on veut et où l'on va.

Depuis dix-huit ans, nous sommes dotés à chaque ouverture des chambres d'un discours impérial, du trône ou de la couronne, comme il vous plaira; or je prétends qu'il ne s'est jamais rencontré deux personnes en complet accord sur la signification précise d'aucun de ces dix-huit discours, deux personnes qui n'aient trouvé vingt sens différents à chaque phrase.

Ces malheureux discours au contraire ont toujours le privilège d'être épelés, pluchés, disséqués, fouillés, retournés, désossés, et chacun finit par en tirer des conclusions diverses et bigarrées.

Ce qu'il y manque le plus c'est donc la clarté et la franchise: — la harangue de l'empereur n'a pas failli à ses aînées.

Dans cette longue allocution, il n'y a qu'une petite phrase parfaitement claire, lucide et intelligible, sur laquelle on ne saurait ergoter, — c'est celle-ci: « L'ordre, j'en réponds! » Quatre mots en tout. Or, quatre mots sur deux cents lignes, c'est réellement insuffisant.

Ce qui n'empêche que tous les galonnés et les enrubannés de la séance ont

éclaté leurs gants et éraillé leur gozier pour accueillir avec tout l'enthousiasme voulu, — cette petite phrase qui sonnait merveilleusement à leurs oreilles; si bien qu'il a fallu bisser et que l'empereur a dû répéter « l'ordre, j'en réponds! » Vraiment nous nous expliquons mal un pareil débordement de joie et d'acclamations pour une chose aussi simple, aussi naturelle et surtout aussi facile. Répondre de l'ordre quand on a derrière soi quarante ou cinquante escadrons de cavalerie, j'en sais au juste, — rien n'est plus aisé, et il ne vaut pas la peine de tant applaudir pour cela.

Que si l'empereur avait dit: « Messieurs, je n'ai pas un soldat, pas un gendarme en caserne, — néanmoins je réponds de l'ordre parce que je m'appuie sur l'affection de mes sujets et l'attachement du peuple à ma dynastie! » ah alors! qu'on applaudit à faire croquer la salle, rien de mieux, et il n'y aurait pas à redire. — Mais ces quatre mots appuyés sur cent mille chevaux et cinq cent mille fantassins, n'ont qu'un mérite des plus secondaires, et l'ovation qu'on leur a faite était mal à sa place.

Quant au reste du discours, il est enveloppé d'un brouillard assez épais pour que Rochefort n'y distingue pas grand chose, même avec sa lanterne. On attendait, par exemple, avec une certaine impatience, les déclarations du chef de l'Etat au sujet de cette liberté de tolérance de la presse dont nous jouissons depuis quelques mois. On pensait que Napoléon III dirait nettement: — « Je la maintiens,

ou je ne la maintiens pas. »

Mais pas du tout, après avoir constaté « que le bon sens public a réagi contre des exagérations coupables, » au lieu d'ajouter simplement: Je continuerai à lui laisser le soin d'en faire justice, — l'impérial orateur s'embarque dans une phrase un peu longue pour expliquer qu'il faut parler franchement et sans détour, — puis il ne parle pas, ou du moins il en arrive à sa fameuse phrase tant fêtée à contre-sens: « L'ordre, j'en réponds! »



Continuerons-nous à jouir de cette tolérance inaugurée à partir du décret d'amnistie? — « L'ordre, j'en réponds! »

Les journalistes pourront-ils vivre en paix sans être traqués par MM. les procureurs-impériaux ou leurs substituts? — L'ordre, j'en réponds! »

Supprimera-t-on dans les réunions publiques le rôle humiliant du commissaire de police qui est bien plutôt une cause de tumulte qu'une garantie de tranquillité? — « L'ordre, j'en réponds! »

Et ainsi de suite, vous n'en tirerez pas autre chose.

Tenez, voulez-vous connaître la raison qui fait que vous ne pouvez établir en France le cours paisible et régulier de la liberté, — c'est que cette liberté que vous nous donnez elle est comme vos discours mal définie, vague, indécise et boiteuse; — c'est que vous lui mettez un billot

au cou, ainsi qu'on fait pour les chevaux dans les pâturages, c'est qu'à mesure que vous donnez d'une main, vous êtes prêts à retirer de l'autre.

Impossible avec vous de connaître exactement quelle sera l'étendue et la durée de ces libertés timides que vous pouvez d'un moment à l'autre faire rentrer dans la boîte d'où vous les avez sorties. Aussi ne faut-il pas vous étonner si pressés de jouir de vos faveurs fugitives, quelques-uns en usent avec excès et emportement. Semblables à un enfant qui soumis à l'eau claire et au pain sec huit jours durant, trouve devant lui un pot de confiture et le mange gloutonnement de peur qu'on ne le lui enlève deux heures après, — ils se jettent avec voracité sur votre liberté d'aujourd'hui qui demain s'appellera peut-être servitude, — selon votre bon plaisir.

On aurait montré moins d'empressement à traiter l'empereur de parjure et de canaille, — si on n'avait craint d'être obligé vingt-quatre heures après de le saluer du nom d'auguste et de Majesté.



Que le chef de l'Etat en prenne donc son parti: il n'établira jamais en France le cours paisible de la liberté, tant qu'il ne marchera pas avec plus de franchise et moins de méfiance dans les voies libérales; tant qu'il nous jettera en guise d'amusettes des réformes minuscules qui sont

FEUILLETON DE LA MASCARADE

L'allocution de M. Petdeloup.

Messieurs les Professeurs,
Mes chers Elèves,

Je viens, comme tous les ans, vous prononcer mon discours d'usage à l'occasion de ma fête.

Il est malaisé d'établir dans un pensionnat de jeunes gens, la tranquillité et la bonne règle, lorsque le maître se relâche de sa sévérité et veut user de trop d'indulgence. — Depuis la rentrée, grâce au régime exceptionnellement doux que j'avais inauguré momentanément, grâce à une suspension à peu près complète de rigueurs, il s'est produit dans mon établissement des agitations et des désordres qui auraient pu prendre une certaine gravité.

Profitant de cette longanimité sans précédents, quelques-uns d'entre vous ont cru pouvoir se livrer à un tapage et à des criailleries tels que mes professeurs se sont demandés jusqu'où je laisserais aller les choses.

Heureusement, la sagesse et la conduite exemplaire de tous les bons élèves ont réagi contre les écarts des turbulents, et ont démontré que les polissonneries de quelques mauvais drôles, sont impuissantes à troubler réellement l'ordre qu'on a toujours à régner dans mon institution. — C'est une expérience que je voulais faire; elle a réussi pleinement à mon gré, et il n'y a de ce côté pas le moindre

sujet de crainte ni d'inquiétude pour moi.

En conséquence, j'entends que tout cela finisse, et je viens vous rappeler, mes chers élèves, que depuis le simple pensum jusqu'à l'expulsion de l'établissement, nous avons toute une catégorie de punitions que vos professeurs seront vraiment enchantés de vous administrer. (Les professeurs: bravo! vive M. Petdeloup!)

Vous ne sauriez croire, mes chers élèves, combien vos témoignages de sympathie me touchent profondément, et je suis heureux d'y répondre en vous annonçant les réformes et les améliorations de tout genre que j'ai l'intention d'introduire dans mon pensionnat.

Les élèves qui auront des prix seront choisis parmi vous et non parmi les professeurs.

Je vous permettrai de désigner dans chaque classe un nombre déterminé de vos camarades qui pourront décider les questions qui vous intéressent spécialement, telles que de savoir si vous devez employer votre argent de poche à acheter du chocolat ou des petits pâtés, — si c'est le moment de jouer à la balle, aux barres, aux billes ou à la toupie, etc., etc.

Toutefois cette mesure ne s'appliquera pas à la première classe, dont les élèves plus grands et plus tapageurs que les autres, ont besoin d'être surveillés de très-près.

A ces améliorations, mes chers élèves, j'en ajouterai encore d'autres qui vous intéressent plus directement et plus immédiatement si c'est possible:

Confection plus soignée de vos plats de haricots; augmentation du temps des promenades et des ré-

créations; — diminution de 1 fr. 50 c. sur le prix de la pension: ceci pour vos parents.

Autorisation pour les plus jeunes d'entre vous de se lever un quart d'heure après les autres et de se coucher une demi-heure plutôt.

Sans compter, en outre, une foule de bonnes choses auxquelles on travaille assidûment, et dont je veux vous réserver la surprise.

Ces nombreux projets de réformes, ne sauraient vous laisser de doute, mes chers élèves, sur les préoccupations incessantes que me cause le soin de votre bonheur, et si vous êtes justes, vous reconnaîtrez avec moi qu'il ne s'est pas passé une année sans que je vous aie fait à peu près les mêmes promesses qu'aujourd'hui.

Maintenant tout n'est pas là: sans doute, il est bien d'améliorer, de réformer, d'économiser, de vous rendre, en un mot, la vie aussi douce que possible, mais il faut encore que messieurs les professeurs maintiennent d'une main ferme la bonne règle de la maison, et montrent par une juste sévérité que nous ne sommes pas disposés à supporter la moindre infraction aux règlements, ni la moindre atteinte à mon autorité. C'est là une condition essentielle de tranquillité — pour moi. (Les professeurs: bravo! vive M. Petdeloup!)

Quoique des esprits chagrins aient élevé des critiques contre l'institution Petdeloup, — les gens sincères ne peuvent se dissimuler qu'elle marche dans une voie toujours croissante de progrès et de prospérité. — Plusieurs d'entre vous, mes chers élèves ont obtenu dans les concours des accessits de littérature et de mathématiques, et trois ont failli

être reçus au baccalauréat.

Dans un ordre plus matériel, la mare aux canards de la cour d'entrée a été transformée en un élégant bassin où des cygnes promènent leurs blanches plumes; j'ai fait élever sur la grande terrasse de récréation divers instruments de gymnastique destinés à développer chez vous la force, l'adresse et l'équilibre: — barres parallèles, plans inclinés, trapèzes, tremplins, poutres branlantes, balançoires, etc.

Enfin, un large et spacieux corridor relie entre elles toutes les salles et toutes les pièces de mon établissement. — Ce corridor a été conçu et exécuté sur les plans d'un fort habile architecte, ancien élève de la maison, qui avait l'intention de me faire payer son mémoire trente mille francs. — Ce prix m'ayant paru exagéré, je l'ai diminué selon mon appréciation, mais je suis heureux de pouvoir aujourd'hui offrir une compensation platonique à cet architecte de talent, par des compliments bien mérités sur son œuvre.

J'ai fini, mes chers élèves, ce que j'avais à vous dire; maintenant vous allez reprendre vos travaux et vos études sous l'œil vigilant de vos maîtres, et rappelez-vous que la condition indispensable pour devenir un bon sujet est d'être calme, soumis, docile, de trouver bien tout ce qu'on vous commande et surtout de ne jamais raisonner! (Les professeurs: bravo! bravo! vive M. Petdeloup!)

Une voix. — Bis!

M. Petdeloup. — Oh! non; ce sera pour l'année prochaine.

L. LECLAIR.

à notre appétit, l'ce qu'auraient été des miettes de pain sur le radeau de la Méduse.

Comment du reste veut-il qu'on le croie, qu'on s'en rapporte à sa sincérité, lorsque pour nous tracer un tableau séduisant de la situation générale de notre époque, — il emprunte les procédés de Potemkin plaçant des villages et des paysans d'opéra-comique sur le passage de la grande Catherine, — lorsqu'il nous représente la Russie affranchissant les serfs, sans nous parler des Polonais qui gèlent en Sibérie.

Lorsqu'il nous montre l'Italie donnant la main à la France par un tunnel, — sans dire qu'elle lui tourne le dos par ses antipathies de politique et de nationalité.

Lorsqu'il prétend que l'Angleterre rend justice à l'Irlande, — alors que des milliers d'Irlandais meurent de misère dans les faubourgs de Londres.

Lorsqu'enfin, par une singulière illusion d'optique, il voit tous les souverains de l'Europe s'occupant d'œuvres de progrès et de civilisation, — tandis que le roi de Prusse, entr'autres, s'occupe exclusivement d'agrandir ses Etats aux dépens de ses voisins moins puissants, et au mépris des règles les plus élémentaires de droit, de justice et d'honnêteté.

Ah parbleu! vous auriez bonne grâce, après cela, de vous plaindre des critiques et des exagérations des autres!

Vous trouvez que tout va bien, que tout est charmant, merveilleux, admirable, — et Jules Favre vous répond en déposant six demandes d'interpellation contre votre gouvernement, et Raspail met en accusation votre ministère pour avoir assassiné volontairement des personnes inoffensives.

Tout est dans l'ordre!

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— Le comité de surveillance de Rochefort, a unanimement défendu à son commissionnaire de se battre en duel.

En attendant la solution si simple de la question sociale, qui doit assurer du travail et du pain à tout le monde, les électeurs de la première circonscription pourront dévorer les affronts faits à leur député.

— On dit que le citoyen Raspail a refusé de faire les fonds du journal la *Marseillaise*. Il craint sans doute que connaissant son amour pour la *Marseillaise* on ait voulu la lui faire chanter.

— Dans les cercles bien informés, la chute du ministère ne laisse plus aucuns doutes; dans ce cas, l'empereur commuera naturellement la peine de M. Gressier condamné aux travaux publics en celle du sénat à perpétuité.

— Prochainement aura lieu l'ouverture du concile à Rome; la plupart des évêques catholiques sont arrivés dans la ville éternelle.

Ainsi plus de crainte maintenant de voir le concile du Vatican caner.

— Il paraît que la culotte n'est plus de rigueur aux Tuileries et que, depuis cette année, le pantalon y est admis.

Il s'y passe assez de pantalonades pour cela.

MAUVAISES NOUVELLES



— MM. Bourbeau et Leroux ont été réélus; mais le gouvernement se tromperait fort s'il pensait que l'élection de Bourbeau cale son

ministère et qu'on ne verra pas bientôt le Leroux coulé.

— Ayant appris que les irréconciliables dressaient de formidables batteries pour la session législative, le pouvoir personnel a réuni aussi beaucoup de batteries à Paris.

Il compte davantage sur la voix du canon que sur les bonnes raisons de ses ministres.

— *L'Aigle* portant l'impératrice a le premier franchi le canal de Suez. Depuis lors, les actions dégringolent à qui mieux mieux.

Il y a comme ça des oiseaux qui portent malheur à tout ce qu'ils touchent ou protègent.

— M. E. Ollivier devient l'hôte assidu de l'empereur et accepte avec plaisir de dîner avec son souverain.

Le lion est devenu mouton; aujourd'hui il consent à figurer dans les tables du pouvoir personnel.

— Au sénat, le président Rouher s'est dispensé d'un discours; nous le regrettons sincèrement à cause des nombreuses bourdes qu'on aurait eu à relever dans les paroles de cette Excellence.

FAUSSES NOUVELLES



— Quelques indiscrets assurent que l'impératrice rapporte de son voyage en Egypte un certain nombre de momies parfaitement conservées, pour former un ministère nouveau.

On enverra au sénat ou on octroiera quelques sinécures à celles de ces momies qui se seraient détériorées pendant le voyage.

— Nous apprenons que depuis lundi dernier, jour de l'ouverture des chambres, M. Perras est atteint d'une extinction de voix. Son mal durera jusqu'à la fin de la session législative.

— Quant à M. Descours, plusieurs de ses amis lui avaient affirmé qu'il avait de grandes chances d'être élu président du corps législatif; car pour manier la sonnette, il faut, disaient-ils, un homme dont les idées politiques clochent beaucoup.

— L'enthousiasme qui a accueilli le discours impérial a tellement débordé que plusieurs sénateurs s'y sont noyés.

On n'a aucun malheur à déplorer.

— A la séance impériale, l'appel du nom de Rochefort ayant fait sourire le chef de l'Etat, tous les courtisans ont éclaté.

Après la petite fête, le grand maître des cérémonies a recueilli 37 boutons qui avaient sauté des culottes de ces messieurs.

PARAITRA

le 15 Décembre

4^e ANNÉE

ALMANACH de GUIGNOL

Illustré par Randon

ET COMPLÈTEMENT INÉDIT

SOMMAIRE DE

L'ALMANACH DE GUIGNOL

Pour l'année 1870

Les mois de Guignol.

Les Hommes de l'année.

Défilé des Cafés de Lyon.

Lyon au jour le jour, en 1869.

Vaudeville-pochade.

Grrrand Musée de cire!

Reclames à la trique.

Revue de l'Fin d'année.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



La Chambre de Commerce de notre ville se remue enfin, elle donne cette fois signe de vie, et les lyonnais habitués depuis si longtemps au sommeil des honorables représentant de nos industries, se demandent quelle tarentule a piqué les élus des notables.

Car c'est la vérité vraie du bon Dieu, à l'instigation de quelques membres de cette bonne chambre, « l'union libérale pour le maintien des traités de commerce » a formé des comités représentant chacun leur industrie respective, afin d'étudier la question du libre échange.

Nous avons trop peu l'occasion de féliciter la Chambre de Commerce de son activité, pour lui marchander aujourd'hui quelques éloges, et il est bien entendu que la *Mascarade*, quoiqu'elle n'en ait été priée en aucune façon, fera son possible dans la mesure de ses faibles moyens, pour soutenir la cause trop juste de l'industrie et du commerce lyonnais.

Ce n'est guère notre habitude du reste, d'attendre qu'on nous sollicite pour nos éloges ou nos critiques, et au risque de paraître manquer aux règles de l'humilité, nous nous permettons de dire que nous avons été les premiers à provoquer un mouvement sur cette question importante et vitale des traités de commerce, dont on ne semblait guère se préoccuper.

Ce que la commission exécutive a arrêté de plus sérieux, c'est d'adresser au ministre une lettre réclamant l'enquête parlementaire et repoussant l'enquête administrative faite par le conseil supérieur du commerce.

Espérons que tous nos députés irréconciliables, réconciliés ou réconciliables, tiendront à l'honneur de défendre devant le Corps-Législatif, les intérêts matériels de leurs mandants, — et qu'à cette occasion, M. Raspail se rappellera sa vieille expérience commerciale, M. Bancel cherchera ses plus beaux accents d'éloquence, M. Terme fera preuve de sa bonne volonté reconnue et de son sens pratique, que M. Perras retrouvera les restes de sa voix, — qu'enfin M. Descours voudra bien sortir du silence olympien qu'il garde depuis tantôt quinze ans, avec une obstination vraiment admirable.

Le discours impérial nous a promis la fin de la commission municipale dont nous avons si longtemps subi les votes. Il était temps.

Mais d'ici à ce que les honorables citoyens, que le bon plaisir de S. M. nous octroie si gracieusement comme administrateurs, rentrent dans une vie privée ou aucun de nos regrets ne les suivra, — que de boulettes à commettre encore!

Dans tous les cas, il est important que notre commission municipale couronne dignement son œuvre en faisant disparaître au plus vite cet amas de détritus végétaux et calcaires qui obstrue la circulation de la place de l'Impératrice. Il faut aussi qu'avant de vider la salle de ses délibérations, elle nous fasse connaître l'endroit secret où elle a enfoui la statue de feu Vaisse, afin que les conseillers municipaux devant succéder aux commissionnaires actuels, sachent où la prendre pour l'inaugurer sur un piédestal quelconque.

La découverte du cadavre de Kinek père ayant satisfait la curiosité publique en France, nous, Lyonnais, qui avons également un cadavre quelque part, nous demandons la révélation de la commission municipale.

A propos de la commission municipale, il paraît que son hostilité contre le projet d'exposition à Lyon aurait diminué d'intensité, devant le courant bien prononcé de l'opinion publique.

Néanmoins, ces messieurs tiennent essentiellement à sauver leur chère pelouse de droite du Parc de la Tête-d'Or, et nous avons appris que comme moyen terme, on serait disposé à abandonner à l'exposition une partie de l'avenue Vaisse et les terrains ou gravières qui longent cette avenue.

Il y aura bien des pilotis à enfoncer là-dedans!

Puisqu'il est question de l'exposition, c'est le cas de placer ici l'objection que nous faisons pressentir dans notre article de la se-

maine dernière, objection à laquelle la commission municipale avait déjà songé, contre notre attente: ainsi réparation d'honneur.

Nous voulons parler de l'augmentation que l'exposition de Lyon apporterait probablement dans la cherté des vivres et des denrées de consommation, et qui pèserait principalement sur les petits rentiers et les employés à appointement réduit.

Sans doute, par suite de la situation exceptionnelle de Lyon, de la facilité qu'il aurait à s'approvisionner de produits de tous genres, cette augmentation ne prendrait pas de très grandes proportions; mais nous estimons qu'il sera difficile d'y échapper complètement, c'est, nous le répétons, le seul inconvénient défavorable de la future exposition.

Toutefois ce motif n'est pas suffisant pour qu'on s'y arrête, en présence des considérations d'intérêt général qui militent en faveur du projet d'exposition, et font pencher sans peine la balance du côté de sa réalisation.

Un des bas bleus les plus célèbres de Paris, Mme Audouard fait en ce moment des conférences au palais Saint-Pierre sur les mœurs américaines.

Nous disons conférences, quoique le mot soit un peu ambitieux, ce sont plutôt, en effet, des causeries assez bien tournées ou l'on rencontre parfois des traits fins et humoristiques.

Mme Audouard qui se déclare démocrate et républicaine, est la même qui voulait dernièrement aller sur le pré avec M. de Villamant, à raison d'une appréciation un peu vive de ses conférences, publiée dans le *Figaro*. Il est donc prudent de ménager nos critiques pour ne pas nous attirer une affaire. — Néanmoins, nous ne saurions dissimuler que Mme Audouard a une certaine affectation de prononciation qui rappelle de trop près les *incroyables* du Directoire. Ainsi elle ne fait pas une liaison et articule à peine les *énormément* pour *énormément*, *chai de poule* pour *chair de poule*, — cela n'a rien d'agréable à entendre, et vraiment elle fait mieux de se défaire de cette habitude qui fise un peu les *pieuses* *idicules*.

D'autant que ses causeries n'en seraient ni moins intéressantes ni moins spirituelles.

Toujours la compagnie de P. L. M. Nous recevons la lettre suivante d'un employé, dont nous supprimons la signature, bien entendu, pour que le malheureux ne soit pas mis immédiatement en disponibilité.

Lyon-Vaise, le 24 novembre, 1869.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'un gros bonnet de la compagnie, — un inspecteur par exemple, — a le moindre bêtise vite du repos à monseigneur, — du repos à son entière, bien entendu. Le médecin administrateur peut rien lui refuser. C'est tout dire. Mais, si par hasard un pauvre diable d'employé à 1,200 francs tombe gravement malade, le voilà pour un temps plus ou moins long, condamné à demi-solde, et quelle que soit sa maladie, il faut qu'il se guérisse avec de la tisane, des raisins de corinthe et des bains de pieds à la moutarde. Ce n'est pas tout que ce malheureux employé tombe malade le 19, reprenne son service le 21, il est porté malade jusqu'au dernier jour du mois, et jusqu'à cette date, subit la retenue de la demi-solde, sous prétexte qu'il n'était pas à son service lors de l'établissement des états de paiement, lequel se fait le 20 de chaque mois, — 45 jours avant la solde. Il est vrai qu'on le rembourse un mois plus tard. Comme vit-il, quand, avec de la famille, il n'a que des appointements?

Comment il vit? Et parbleu! mon cher correspondant, vous êtes bien indiscret? Est-ce que la compagnie va se préoccuper de ces détails là?

Pensée d'un irréconciliable: — Il faut tous les jours se méfier des écrits et des promesses des prétendants exilés: — c'est ce qu'on appelle communément les *colles* du malheureux.

RECTOR PÉRIÉ.

LES VOIX DE L'EMPEREUR

L'ouverture des chambres ayant permis au peuple français d'entendre la voix de son souverain, nous avons pensé que nos lecteurs seraient pas fâchés de connaître exactement les agréments ou les défauts que possède cette voix, comme qualité de son.

A cette intention, nous avons copié dans divers journaux les appréciations suivantes:

sont de nature à éclairer complètement nos lecteurs sur cette importante question :

« L'empereur commence la lecture du discours de sa voix habituelle (pensiez-vous, ô confrère, qu'il prendrait pour cette occasion une voix extraordinaire, une voix de cérémonie, une voix d'apparat ?) de sa voix habituelle, sonore et claire, mais sans éclat et surtout sans variété d'intonations. »

(Journal officiel.)

« Ce discours lu d'une voix à peine distinguée... »

(Progrès de Lyon.)

« Ce qui a frappé le plus dans le discours impérial, lu comme toujours d'une voix nette et claire, dont le seul défaut est d'être un peu répétée dans les voûtes du palais (?) »

(Salut public.)

« Sa prononciation est très nette, et malgré son accent germanique dont il semble se méfier, on ne perd pas une parole... »

(Figaro.)

« L'empereur lit son discours d'une voix lente, froide et claire... »

(Opinion nationale.)

« Jamais le métal de sa voix n'a été plus retentissant... »

(Paris-Journal.)

« La voix est désillusionnante, sonore, mais nasillarde, distincte, mais pas distinguée. — Comme Marie Colombier, l'empereur fait sonner les r. »

(Gaulois.)

En cherchant bien, nous aurions pu trouver d'autres définitions, mais celles-là suffiront, je pense, à vous édifier. Du reste, il y a un procédé bien simple pour apprécier comme il convient la voix de l'empereur.

Voix sonore et vibrante.
— bonapartiste modéré? — claire, mais froide.
— libéral? — assez sonore, mais trainante.
— orléaniste? — moins distincte que d'ordinaire.
— légitimiste? — ériarde et peu distinguée.
— républicain modéré? — légèrement confuse.
— républicain plus accentué? — à peine compréhensible.
— irréconciliable? — tout-à-fait inintelligible.
— irréconciliable à tous — affligée d'un bégaiement de paralytique.

Vous voyez, c'est simple comme tout, et avec ce petit tableau-là, impossible de se tromper.

SIBEMOL

LA MARSEILLAISE

de la liquidation sociale.

On sait que le citoyen-député Henri Rochefort est à la veille de fonder un journal qui aura pour titre : *La Marseillaise*. Le *Siccle*, qui du la récente campagne électorale s'est permis d'annoncer Carnot, ayant été, pour ce fait, carrément mis à l'index par tous les amis, la feuille (*de vigne*) du citoyen-député Rochefort est destinée à devenir le véritable organe de la soifocratie avancée et le vrai *Moniteur officiel* des cabarets.

Titre obligé : *La Marseillaise de la liquidation sociale* ne pouvait ressembler parfaitement à *la Marseillaise de Rouget de l'Isle*; c'est ce qu'a fort bien compris le citoyen-député Henri Rochefort, qui désirant insérer en tête du premier numéro de son journal notre hymne national, lui a, pour ce, tout en respectant la consonnance des rimes, fait subir, quant au fond, les nombreuses variantes que l'on pourra constater ci-dessous.

Allons enfants de l'Anarchie,
Le jour de boire est arrivé;
Contre nous, de la bourgeoisie
Le riflard sans gland est levé,
Le riflard sans gland est levé;
Laisserons-nous, dans leur Cocagne,
Tandis que pour nous y a pas gras,
Tous ces ventrus et ces verrats,
Se gorger de filets au Champagne !

Aux caves ! litroyens,
Forez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !

Quoi ! des futaillottes exotiques
Pénétreraient dans les celliers ;
Quoi ! des vendanges magnifiques
Rempliraient les fûts par milliers,
Et secs resteraient nos gosiers !
Seule la classe fortunée,
Toujours le bon vin licherait,
Et l'eau, toujours demeurerait
L'élément de notre destinée !

Aux bondes ! litroyens,
Ouvrez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !

Que veulent tous ces rats-de-cave,
Gabelous et jaugeurs jurés !
Pour qui les raisins pleins de lave
Furent-ils longtemps pressurés ?
A qui tous ces vins épurés ?
Frères, pour nous, ah ! quel outrage !
Voir les richards se régaler
Quand nous, il nous faut avaler
L'aquatique, l'aquatique breuvage !

Aux vrilles ! litroyens,
Forez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !

Nous reviendrons à la barrière,
Quand les mastroquets n'y s'ont plus,
Voir les empreintes de leur bière
Et les traces de leur verjus
Dont notre estomac ne veut plus !
Qu'à son tour le bourgeois s'enivre
Avec l'affreux bleu d'Argenteuil,
S'il veut ; nous, nous voulons qu'à l'œil
Tous les bons crûs, vite, on nous livre !

Aux caves ! litroyens,
Forez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !

Ne souffrons plus qu'on nous abreuve
D'eau pure et d'humiliation !
A nous le nectar de la veuve !
Soyons toujours en libation.
En avant la liquidation !
Gratias, que l'on nous serve à boire,
Du vin comme s'il en pleuvait !
Si le bourgeois se soulevait,
Qu'on le plonge dans l'onde noire !

Aux vrilles ! litroyens,
Perciez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !

O sainte horreur de la pépie !
Remplis toujours nos brocs vengeurs !
Libation, libation chérie,
Donne du nerf aux défonceurs
De futaillottes, tous gais noceurs !
Sur un tonneau, docteur Grégoire
Monte et bénit tes adhérents ;
Que les bourgeois, de soif mourants,
A leur santé nous entendent boire !

Aux caves ! litroyens,
Forez les futaillons !
Lichez ! lichons !
Qu'un bon vin pur abreuve nos poudrons !
P. C. C. G. RÉMY

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas assisté à la représentation extraordinaire donnée lundi dernier, à Paris, par la troupe politique engagée par la France, nous donnons ici le programme et le nom des artistes qui ont concouru à cette solennité musicale.

GRAND CONCERT.

Une seule audition de l'Ouverture... du Corps Législatif.

Musique de... chambres.

Chef d'orchestre : Louis-Napoléon Bonaparte tenant le bâton.

Aspirant au bâton : Jérôme Bonaparte.

Exécutants :

MM.
1^{er} violon solo, Piétri.
2^e violon, Maupas et Boitelle, ex-premiers violons.
Alto, Thiers.
Contrebasse, Arago.
Flûte, Le doux Pinard.
Petite flûte, de Piré.
Hautbois, Fialin de Persigny.
Cornemuse, Jules Simon.
Clarinette, Granier de Cassagnac, aveugle.
Pistons solo, Nélaton et Conneau.
Trombonne, Pelletan.
Cor, Général Fleury.
Cor... de garde, Canrobert.
Cor... de chasse, Prince de la Moskova.
Cor... au pied, Gagne, pédicure de l'Obélisque.
Cor...beille, Descours et Marion, ex-agents de change.
Caisse... très-roulante, Magne.
Grosse caisse, de Forcade.
Sonnette, Schneider.
Chapeau chinois, Palikao.
Serpent, Keller.
Harpe, Belmontet, J. David.
Lyre, C. Duvernois.
Piano forte, Jules Favre.
Orgue, Buffet.
Chalumeau champêtre, E. Ollivier.
Mirliton, Stephen Liegeard.

Flageolet, de Mouchy.
Crécelle, Glais-Bizoin.
Guitare, Ernest Drole.
Scie, de Kératy.
Sifflet, Rochefort.
Bassinoire, Bourbeau.
Seringue, Raspail.
1^{er} couteau de bois, Perras.
Bibliothécaire, de Mackau.

Nota. — Les auvergnats Rouher et du Miral restent chargés du rétamage des cuivres.

La maison Gambetta, Bancel et C^{ie} fournissent les cordes.

M. Ernest Picard (1^{er} méd. Exp. 1867), tient tout ce qui concerne les bois.

S'adresser pour les bonnes touches à la maison Crémieux et Léopold Javal.

A. MONEY.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. Concert Strakosch. Concert Strakosch, concert Ulmann, c'est toujours la même chose. Celui-ci trébailait en province M^{lle} Carlotta Patti, celui-là exhibe l'Alboni, sous prétexte de faire prendre l'air à la Messe de Rossini. En somme ce sont un ou deux talents extraordinaires, incontestés, autour desquels on groupe cinq ou six autres artistes d'un ordre très inférieur, et l'on parcourt les départements avec accompagnement inouï de tous les procédés connus et inconnus de la réclame et du charlatanisme, au moyen desquels on attrape les gros sous des curieux et des naïfs. Trouver un mode de pufisme inédit voilà le grand art des impresarii de ce genre.

Cette fois la troupe proménée par le Strakosch sus-nommé se compose de :

Madame Alboni, une chanteuse exceptionnellement douée comme voix, style et science musicale, qui nous charme et nous étonne encore ; — une artiste hors cadre comme la Malibran et la Patti. Malheureusement on ne l'entend pas pour l'argent donné au contrôle.

Mademoiselle Battu, un bon soprano, mais sans prestige, comme le ministre Bourbeau.

Monsieur Tagliafico, une basse de mérite.

Monsieur Tom Hohler un ténor qui serait infailliblement refusé à ses débuts si M. d'Herblay nous le présentait pour tenir l'emploi au Grand-Théâtre.

M. Bottesini, qui joue de la contre-basse comme Sivi-vori du violon, talent extraordinaire, éblouissant.

M. Vieuxtemps peut-être aussi correct, mais à coup sûr, moins brillant, moins complet que Sivi-vori.

M^{lle} Carreno, une fort agréable personne, dont la beauté obtient beaucoup de succès ; — mais une pianiste comme il y en a au moins 500 à Lyon, comme on en entend tous les jours.

M. Trenka un accompagnateur qui couvre de son accompagnement les voix et les instruments et ne sait pas s'effacer.

Enfin le piano de la maison Erard — car l'affiche le mentionne aussi — piano qui m'a paru être à la hauteur sa mission.

Voilà pourtant avec quels éléments M. Strakosch fait payer des places de loges 15 fr. et 2 fr les quatrième galeries. Eh bien vrai, il n'y en a pas pour l'argent déboursé, même avec l'audition de la Messe solennelle de Rossini.

Quand je dis la messe je devrais dire quelques morceaux de la messe de Rossini. A ce prix là pourtant, nous aurions bien droit à la cérémonie complète, avec chœur, orchestre et ce qui s'ensuit, depuis l'introit, jusqu'à l'ite Missa est, comme on l'a produite enfin aux Italiens à Paris, tandis que la messe de Rossini, exécutée par quatre voix et un piano, ne signifie pas grand chose, — c'est une véritable duperie.

Aujourd'hui, M. Strakosch a fait ses deux recettes il a empoché nos écus, emballé ses artistes et se soucie fort peu de la critique, mais enfin comme la Mascarade va un peu partout et pénètre dans des villes où le sus dit Barnum a déjà expédié ses réclames avec et sans portraits, il est bon de prévenir d'avance les gens de ce qu'on leur montrera pour leur argent. Voici un mot sur lequel j'insiste beaucoup, parce que en somme, gagner de l'argent au dépens du public, c'est la grande affaire de M. Strakosch ; l'art n'a rien à voir là dedans, il s'en moque comme de Colin Tampon ; — et il faut bien savoir si l'industriel nous livre des produits conformes à l'étiquette.

Parmi les morceaux entendus de la messe de Rossini il convient d'en citer trois : le *Domine* pour ténor, le *qui tollis*, duo pour contralto et soprano, et l'*Agnus Dei* pour contralto et accompagnement en sourdine de basse, ténor et soprano. Ce dernier surtout produit un grand effet et est sans contredit le plus remarquable, d'autant plus que le talent de M^{me} Alboni lui donne un étrange relief.

L'assistance était mardi aussi nombreuse que choisie beaucoup de jolis messieurs en gilets à cœur, en tenue de bal ou d'enterrement, beaucoup de dames en toilette très variées. Dans la loge du général, Madame la comtesse de Palikao avec ses filles et son gendre M. de Brimont ; dans la loge sénatoriale, M. le baron et M^{me} la baronne de Metz, et M. Cézan.

La magistrature était représentée par M. de Prandiére avocat général et M. le procureur impérial Chopin d'Arnouville. Un grand nombre de loges de premières

étaient occupées par la haute société israélite ; les toilettes des dames étaient très remarquées.

Dans la dernière loge à gauche se tenait modestement Madame d'Herblay à laquelle vint tenir compagnie, sur le tard, madame Sallard, tout de noir habillée ; le deuil d'un beau talent ? — tandis que M^{lle} Dargaux brillait aux stalles d'amphithéâtre.

Un peu plus loin toujours aux mêmes places M. Alexandre Jouve, M. et M^{me} Noellat aux fauteuils d'orchestre et MM. Linossier et Astier dans l'orchestre même, figuraient la grande presse Lyonnaise.

On a aperçu aux fauteuils d'orchestre la belle tête de M. Rossignol-Rollin, non loin d'une autre vénérable tête que quelques personnes affirmaient appartenir à Raspail.

Beaucoup d'autres noms connus appartenant à l'administration, à la finance, au commerce ou au petit-crevéisme, sont sous notre plume, mais leur citation aurait le tort de beaucoup trop allonger le compte rendu de cette solennité à laquelle les braves n'ont pas manqué, quelques uns sincères, d'autres accordés de confiance, et la majeure partie, parce que au prix des places le concert devait être admirable, — ce qui reste à démontrer.

Variétés. Ma foi, ce n'était guère la peine d'annoncer si longtemps d'avance les représentations de M. Gausins ténor d'opérette et premier comique des Variétés, pour nous présenter un artiste dont l'unique talent consiste à imiter M. Dupuis tant bien que mal — plutôt mal que bien. Le seul mérite de M. Gausins est d'avoir un peu de voix dont il ne se sert pas trop désagréablement, mais comme acteur comique il est de beaucoup inférieur à M. Belliard par exemple, qui remplit les mêmes rôles aux Célestins, et il ne vaut pas mieux que les premiers sujets des Brotteaux, à commencer par M. Lamy son directeur.

Ce n'est pas encore M. Gausins qui fera salle comble aux Variétés et les quelques représentations de la *Grande duchesse de Gérolstein* n'ont guère réussi à augmenter la moyenne des recettes. Et pourtant en tenant compte de la faiblesse d'ensemble de la troupe, l'opérette bouffe de MM. Meilhac Halévy et Offenbach, eut pu trouver de plus méchants interprètes. M. Lamy s'est montré aussi drôle que possible dans le rôle du général Boum, Madame Marius est une Vanda intelligente et possédant un organe plus que suffisant pour ces genres d'emploi, et Madame Lamy dépasse de cent coudées la *Grande Duchesse* de M. d'Herblay, M^{lle} Jeanne, sous le rapport du talent, de la finesse, du brio et de l'entrain, — quoiqu'en disent les nommés *Argus* et *Vertvert* qui ont imprimé que M^{lle} Jeanne était la première Déjazet de province.

Le reste est dans le troisième dessous ; M. Ricquier — frère de l'ingénue des Célestins est de beaucoup plus mauvais que sa sœur, — jugez de ce qu'il doit être : ce jeu-ne hom-me-a u-ne fa-çon d'é-pe-ler cha-que syl-la-be qui est a-ga-çan-te au pos-si-ble.

M. Miégevile est gai comme un enterrement et M. Chamerlat se donne beaucoup de mal pour produire des effets ridicules.

Par exemple, la figuration est toujours aux Variétés préférable à celle des Célestins, et cela se conçoit, — le petit nombre des sujets de M. Lamy obligeant ceux-ci à remplir un premier rôle la veille et à figurer le lendemain dans les chœurs.

Quant à la mise en scène, si elle n'est pas d'un brillant qui saute aux yeux, elle peut faire honte à celles de M. d'Herblay : au moins si les costumes ne sont pas d'une rigoureuse exactitude ils sont propres et l'on ne les regarde sans craindre d'avoir le cœur soulevé de dégoût, comme au Grand-Théâtre subventionné ou aux Célestins subventionnés également.

M. d'Herblay se décidera-t-il enfin à faire donner un coup de savon à ses costumes, quelques coups de pinceaux à ses décors ? attendra-t-il que ces costumes soient complètement usés par la crasse pour en remplacer quelques-uns ?

Le proverbe dit : il vaut mieux un trou qu'une tache M. d'Herblay préfère les deux.

Et que le directeur des théâtres ne s'imagine pas que c'est par esprit de taquinerie ou de critique de parti pris, que nous insistons avec quelque vivacité sur cette malpropreté des décors et des costumes. Nous en appelons à sa propre appréciation, et s'il est sincère il reconnaîtra que nous avons pleinement raison, — et qu'aussi bien dans l'intérêt de sa caisse que dans l'intérêt du public, il ferait bien d'envoyer au plutôt toute cette friperie à la lessive.

G. LAURENT.

Samedi soir 4 décembre, au bénéfice de M. LUCO, le désopilant comique des Célestins, première représentation de

FROUFROU

Pièce en 5 actes de MM. Meillac et Halévy.

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 8.

Ancienne Maison J.-C. REVOL, fondée en 1814

MAGASIN DE GROS

16, quai de Serin, 16

LYON

J. REVOL

SUCESSEUR

MAGASIN DE DÉTAIL

1, place de la Miséricorde,

LYON

VINS FINS FRANÇAIS & ÉTRANGERS, LIQUEURS

M

En vous confirmant ma circulaire du 4er mai qui vous informait de l'ouverture de mon magasin de Vins Fins Français et Etrangers et Liqueurs, 1, place de la Miséricorde, 1, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'aux dépôts de qualités supérieures de la Maison *Rocher frères* et de celui de *Madère et Xérès*, je viens d'en joindre deux nouveaux dont les noms seuls vous indiqueront l'importance.

J'avais en effet traité avec M. le capitaine Ebray, propriétaire à

Johannisberg, pour être le seul dépositaire à Lyon de ses Vins rouges et blancs mousseux dont un prix-courant spécial, accompagné d'un certificat justifiant la provenance, vous indiquera les années et les prix.

L'autre traité passé avec M. le baron Sarget propriétaire du château Gruaud-Larose (Médoc), m'attribue l'unique dépôt à Lyon et à Marseille de ses excellents produits.

Ci-bas les prix-courants de ces dépôts ainsi que le prix-courant général de la Maison.

PRIX-COURANT 1869

VINS DE BORDEAUX

Vins rouges en bouteilles

Médoc	1865	1 50
Saint-Estèphe.	1864	2 75
Saint-Julien	—	3 »
— 1 ^{er} choix	1859	6 »
Pauillac	1862	3 50
— 1 ^{er} choix	1859	6 »
Saint-Emilion	1864	4 50
— 1 ^{er} choix	1859	6 »
Château-Lafite 3 ^e vin	1861	5 »
— 2 ^e vin	1864	7 »
Léoville	1858	10 »
Margaux	1859	6 »

Grands Vins

Château-Margaux	1858	15 »
Château-Latour	—	15 »
Château-Lafite	—	15 »

Vins Blancs

Graves	1864	2 75
—	1861	4 50
Haut-Sauternes	1859	8 »
—	1866	12 »
Château-Yquem	1859	15 »

COTES DU RHONE

Côte-Rôtie	1861	5 »
----------------------	------	-----

Hermitage	1864	4 »
—	1859	6 »
— blanc	1864	4 »

Vins rouges

Saint-Georges (Hérault).	1858	5 »
Rancio	1864	3 50

VINS DU BEAUJOLAIS

Grands crus

Grands ordinaires	1867 » 80 à 1 »
Thorins, Moulin-à-Vent	1865 2 50
Fleurie	— 2 25
Morgon	— 2 25

VINS DU RHIN

Marcobrunn	1865	4 »
Steinberger	1864	6 »
Johannesberg, propre cru	1865	8 »

VINS DE BOURGOGNE

Vins Rouges

Santenay	1864	1 50
Mercrey	1862	2 »
Volnay	1864	2 50
Beaune 1 ^{re}	—	3 50
Pommard 1 ^{re}	1865	4 »
Nuits	1864	5 »
Corton	—	6 »

Romanée Saint-Vivant	—	6 50
Chambertin	—	6 50
Richebourg	1862	6 50
Musigny	1864	7 »
Clos-Vougeot	—	7 50
Romanée-Conti	1858	12 »

Vins blancs

Chablis	1865	2 50
Montrachet	—	7 »

VINS DE DÉSSERT

Frontignan	—	—
Espagne		
Alicante	—	3 »
Malaga	—	3 50
Madère	—	2 75
Xérès	—	4 »
Xérès supérieur	—	6 »

Portugal

Porto	—	4 »
-----------------	---	-----

Sicile

Marsala	—	3 50
Malvoisie de Lipari	—	3 75
Muscato de Syracuse	—	4 »
Zucco	—	4 50

Greece

Muscato de Céphalonie	—	—
Chypre	—	—
Constance, Vin du Cap	—	—

VINS DE CHAMPAGNE

Ay ordinaire	—	—
Ay supérieur	—	—
Moët et Chandon, Ay mousseux	—	—
— carte blanche	—	—
Pommery, Bouzy	—	—
— carte blanche	—	—
Noël, Bouzy	—	—
— carte blanche	—	—
Veuve Clicquot-Ponsardin	—	—

CURAÇAOS DE HOLLANDE

Wynand Fockink, le cruchon	—	—
Fels. Gebroëd	—	—
Cassis de Dijon, de Villebrichot, le litre	—	—
China-China de Brun-Perod	—	—
Vermouth Noilly, le litre	—	—
— Cora de Turin, le litre	—	—

LIQUEURS DES ILES

Cédrat, Vanille Barbade, Ananas, Créole	—	—
Anis des Indes, la bouteille	—	—

SEULS DÉPÔTS

	1858	1865
Une Caisse de 6 Bouteilles.	Fr. 15	F. 20
— de 12 —	28	37
— de 24 —	54	72
Un fût (Arrobre) de 15 à 16 litres.	40	53
Un fût —	Fr. 20	—

DES LIQUEURS SUPÉRIEURES

de la

MAISON ROCHER FRÈRES

De la Côte St-André (Isère)

VINS du Château Gruaud-Larose,

de M. le baron Sarget :

1867 grand vin, la bouteille.	4 francs
1865 2 ^e id.	4 —
1864 id.	4 —
1863 grand vin id.	12 —

Nota. — Les demandes de 400 francs jouissent d'un escompte de 40 p. 100.

AU BAT D'ARGENT
GRANDE MAISON DE BLANC
LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

Fabrique de Lunettes, Spécialité de Verres extra-fins

ANCIENNE MAISON PIERRE CAN

MICHEL CAN

FILS ET SUCESSEUR

LYON, Rue Terme, 20, près les Terreaux.

Les Articles sortant de cette Maison sont tous, sans exception, de premier choix et vendus à des prix exceptionnels.

Aperçu des Prix :

Lunettes garnies de verres fins, depuis	4 f. 50
Pince-nez garnis de verres fins, depuis	2 »
Verres fins, la paire	1 »
Compte-fils pour la soieries	25 »
Loupes p. graveurs, depuis	75 »
Jumelles achromatiques pour le théâtre, la campagne, depuis 40 f.	40 f.
Longue vue de campagne, 10 »	10 »
Lunettes argent, garnies de verres fins, depuis	5 »
Pince-nez argent, garnis de verres fins, depuis	5 »

Fabrique sur commande. Réparation de tous genres (83-15)

M. COCHARD, changeur, 6, rue Impériale, offre de vendre des Obligations de la

VILLE DE PARIS (1865)

et du

CANAL DE SUEZ (1868)

pour le tirage du 15 décembre dont les principaux lots sont de 150,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 2,000 f., etc. Cinq jours après le tirage, les preneurs auront la faculté de résilier, en abandonnant la somme de 10 fr. par obligation, sans autres frais (96-3)

10 FRANCS

versés à l'OFFICE DES COUPONS, 85, rue de l'Impératrice, donnent droit à une obligation de la Ville de Paris (1869), laquelle concourt pour les lots de 200,000 francs et autres au tirage du 15 décembre. Huit jours après le tirage on peut résilier l'achat en abandonnant les 10 francs versés sans autre frais, ou en prendre livraison au cours de la Bourse de Paris. (98-2)

10 FRANCS

versés à l'Office Financier, 35, rue St-Pierre, donnent droit à une obligation de la Ville de Paris (1869), laquelle concourt pour les lots de 200,000 francs et autres au tirage du 15 décembre. Huit jours après le tirage on peut résilier l'achat en abandonnant les 10 francs versés sans autre frais, ou en prendre livraison au cours de la Bourse de Paris. (98-2)

MAUX DE DENTS

GUÉRISON instantanée par LE BAUME SÉDATIF CHATAUBERT pour plomber soi-même les dents malades. — Prix : 1 fr. 50 c.

DÉPÔT à Lyon à la Pharmacie Simon, rue Impériale, 89. Se trouve même pharmacie LE PECTORAL BALSAMIQUE contre la toux.

Paix : 1 fr. 25 et 2 fr.